U

Z

입

N

ഗ



### PORTES OUVERTES JARDIN D'AMÉLIE & JULES

Un nouveau jardin d'un demi hectare sera ouvert à partir de cet été en plein cœur du bourg de Hédé, entre l'école publique et la mairie. Actuellement en cours d'aménagement, il est aujourd'hui fermé au public, mais vous pourrez venir le découvrir en avant-première, lors d'une matinée d'ouverture exceptionnelle le dimanche 21 mars de 9 h 00 à 12 h 00. Des bénévoles se feront un plaisir de vous renseigner sur l'histoire du jardin et de vous expliquer les projets qui y seront réalisés. N'hésitez pas à venir vous y balader en famille et découvrir ce nouveau beau projet pour la commune. Accès par le grand portail rue du chemin Horain en face de l'école des Courtillets.

# **ACTUALITÉ**

**ÉLECTIONS -** Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021. Vous avez jusqu'au vendredi 7 mai 2021 pour vous inscrire sur les listes électorales ou sur le site internet www.service-public.fr.

Les pièces à fournir sont :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur lequel figure votre nom
- un justificatif d'identité : CNI ou passeport en cours de validité

Si vous avez déménagé au sein de la commune ou s'il y a eu changement dans votre Etat civil (mariage, divorce, changement de prénom), merci de passer en Mairie. En cas d'absence le jour des élections, vous pouvez opter pour le vote par procuration, démarche est alors à réaliser en gendarmerie.

NOMS RUES DE LA ZAC: BOÎTE A IDÉES- Les travaux d'aménagement du futur quartier d'habitation ont débutés et de nouvelles voies seront réalisées. Il faudra donner un nom à ces différentes rues, alors... si vous avez des idées de noms, faites-nous en part. Une boîte à idées est à votre disposition à la mairie. Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à la mairie (mairie@hede-bazouges.fr). Merci de votre participation.

**REPRESENTATION PARCELLAIRE CADASTRALE UNIQUE (R.P.C.U)** - Le R.P.C.U a vocation de regrouper le plan cadastral issu des Finances Publiques et le plan géographique issu de l'IGN.

Dans ce cadre, les propriétaires fonciers possédant des biens sur la commune sont informés que les résultats des travaux d'adaptation du cadastre sont mis à leur disposition du 15/02/2021 au 15/03/2021. Ils pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le site suivant : www.rpcu.cadastre.gouv.fr

Ils pourront formuler leurs observations:

- par mail à l'adresse suivante ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr
- par courrier adressé au Pôle Topographique et de Gestion cadastrale de Rennes Centre des Finances Publiques

2 bd Magenta - BP 12301 - 35023 RENNES Cedex 9

RDV NUMÉRIQUE OUVERT A TOUS — Suite au premier atelier qui a fait parler de lui dans les villes alentours, la commune repart pour un 2ème atelier! Vous avez besoin d'un coup de main pour une démarche administrative mais vous n'avez pas d'ordinateur? Vous avez une tablette ou un smartphone et vous avez envie d'installer une nouvelle application? Vos mails ne fonctionnent pas? etc... La mairie vous propose des ateliers mensuels (1 fois/mois) le samedi matin, animés par des bénévoles ou des élus. 2ème atelier: samedi 13/03 de 9h à 12h. Prendre rdv à la mairie au 02.99.45.46.18 ou par mail mairie@hedebazouges.fr

NOUVEAU: VÉTÉRINAIRE A DOMICILE - La société VETA-DOM Bretagne Romantique est gérée par le Dr Catherine NAMECHE, vétérinaire à domicile en bretagne Romantique. Elle s'occupe également des urgences et est joignable au 06.33.65.23.21.

E-mail: vetadombr@gmail.com

Site internet : vetadombr.fr / Consultations sur rdv : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30.

MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES - 02 99 45 46 18 - mairie@hede-bazouges.fr - Site Internet : www.hede-bazouges.fr Horaire d'ouverture - lundi /mardi /mer ./jeudi de 9h à 12h30 /vendredi de 9h à 12h30 - de 14h à 18h /samedi de 9h30 à 12h00 - Le service Urbanisme est ouvert tous les jours sauf le mercredi

### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 11 février 2021 s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, première adjointe

Étaient présents : Mme CLEMENT-VITORIA, M. ROBINAULT, M. VEYRE, Mme LESCADIEU, M. PORTEBOEUF, M. BOURGOUIN, M. CADOU, Mme LERAY, M. MELL, M. MEYER, Mme NAVET, M. NICOLAS, M. QUENISSET, M. ROCHARD, Mme SFERRA, Mme THEBAULT

Ont donné procuration: Mme HAYE ayant donné procuration à M. VEYRE, ayant donné procuration à M. le Maire, Mme STEPHAN ayant donné procuration à Mme CLEMENT-VITORIA

Absent excusé: M. BENIS

### OBJET N° 01-02-2021: Approbation du Procès-Verbal du 15 janvier 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal du 15 janvier 2021

### OBJET N° 02-02-2021 : Approbation du compte de gestion 2020 du Budget Principal

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Principal

### OBJET N° 03-02-2021: Approbation du compte administratif 2020 du Budget Principal

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

FONCTIONNEMENT	
Résultat de clôture de l'exercice 2019	200 000,00 €
Dépenses de fonctionnement	1 324 989,57 €
Recettes de fonctionnement	1 750 969,20 €
Résultat d'exercice fonctionnement 2020	425 979,63 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	625 979,63 €
INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture de l'exercice 2019	653 849,16 €
Dépenses d'investissement	1 458 643,71 €
Recettes d'investissement	518 587,88 €
Résultat d'exercice d'investissement 2020	-940 055,83 €
Résultat de clôture investissement de l'exercice 2020	-286 206,67 €
SOLDE D'EXECUTION	339 772,96 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2018 avec un solde d'exécution de 339 772.96 €.

### OBJETS N° 04-02-2021 & 05-02-2021 : Budget Assainissement/Approbation compte de gestion & compte administratif 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Assainissement & APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2020 avec un solde d'exécution de 28 522,48 €.

### OBJETS N° 06-02-2021 & 07-02-2021 : Budget Gendarmerie/Approbation compte de gestion & compte administratif 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Gendarmerie & APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2020 avec un solde d'exécution de -8 956,79 €.

### OBJETS N° 08-02-2021 & 09-02-2021 : Budget ZAC/Approbation compte de gestion & compte administratif 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget ZAC & APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2020 avec un solde d'exécution de – 67 780.86 €.

### **OBJET N° 10-02-2021 : Attribution de subventions aux associations**

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 contre, 1 abstention) : VALIDE le montant de 45 526 € à verser aux associations locales.

Détails : ASVHG Basket :7 999 € / ASVHG Foot : 4 000 € / Tennis club: 200 € / Hédémouving : 300 € / Asphalte :300€ /

Maison du Canal :13 150 € / Ce qui nous lie : 150 € / Fêt'Arts :500 € / Joli Collectif :16 491 € / Dauphins: 200 € /

Comité des Fêtes: 600 € UNC : 250 € / Cercle philatélique : 50 € / Société de chasse : 300 € / RASED: 450 € / Cie des onze écluses : 200 € AEPEC Notre Dame : 386 €

### OBJET N° 11-02-2021: Participations OSVIDH (Office de sports du Val d'Ille Dingé Hédé) -régularisation

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le mandatement pour un total de 5 770€

### OBJET N° 12-02-2021: Attribution de subventions pour les fournitures scolaires et les sorties scolaires

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

> VALIDE les subventions scolaires pour 44 € pour les fournitures scolaires et 33.50 € pour les sorties scolaires

### OBJET N° 13-02-2021 : Taux de fiscalité pour l'année 2021 (impôts) -intégration de la part départementale

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité :

APPROUVE les taux suivants : Taxe foncière bâtie : 40.58 % et Taxe foncière non bâtie : 36 %

### **OBJET N° 14-02-2021 : Tarifs 2021**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ APPROUVE les tarifs proposés par la commission finances à compter du 1/03/2021.

### OBJET N° 15-02-2021 et 16-02-2021 : Espace sportif, de loisirs et Dirt -Subvention DETR et Région LEADER/FEADER

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- > APPROUVE le plan de financement prévisionnel
- > CHARGE Monsieur le Maire de solliciter la DTER et la subvention Région/LEADER FEADER
- > ADOPTE l'échéancier prévisionnel;

### OBJET N° 17-02-2021 : Aménagement du Jardin d'Amélie et Jules -budget prévisionnel

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

> VALIDE les travaux d'élagage et d'aménagement de chemins pour un montant total de 10 000 € HT

### OBJET N° 18-02-2021 : Réhabilitation du hangar à Bazouges -budget prévisionnel

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE les montants de 6 250 € HT à la section de fonctionnement et 7 250 € HT à la section d'investissement sur le budget communal 2021.

### **OBJET N° 19-02-2021 : Charte d'utilisation des services Megalis**

La Mairie utilise cette plateforme pour envoyer les délibérations en Préfecture, envoyer les documents comptables et déposer des consultations de marchés publics.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

> APPROUVE cette charte & AUTORISE monsieur le Maire à la signer.

### OBJET N° 20-02-2021 : Reprise des réserves incendies créées par des particuliers (principe)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- > VALIDE le principe de reprendre les réserves incendies installées par des particuliers ;
- > AUTORISE M. le Maire à déterminer si une réserve incendie doit être reprise par la commune ;

# OBJET N° 21-02-2021 : Reprise des espaces publics en cas de permis d'aménager (principe)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- > VALIDE le principe de reprendre les espaces publics en cas de permis d'aménager ;
- ➤ AUTORISE M. le Maire d'exiger le recrutement d'un bureau d'études par la commune pour le suivi de chantier avec une prise en charge par les responsables de l'aménagement (promoteurs, constructeurs...)

### OBJET N° 22-02-2021: ACI -choix des entreprises /abri bus

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ➤ **VALIDE** le choix des entreprises suivantes :
  - Lot 01 : BAUMARD pour un montant de 16 283.49 € HT
  - Lot 02 : DANIEL pour un montant de 18 073.37 € HT
  - Lot 03 : EITA pour un montant de 11 837.95 € HT
  - Lot 04 : Bernard Electricité pour un montant de 1 807.72 € HT
- > AUTORISE M. le Maire à signer les actes d'engagement, les OUV 11 et tout document afférent à ce dossier

Fin de la séance : 22h30

Prochain conseil municipal le vendredi 02 avril à 20h30

### COMMUNIQUÉ DU F.G.D.O.N 35

# (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine) ALERTE CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Les conditions météorologiques de cette mi-février vont déclencher, dès les prochains jours, les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin.

Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.

Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.

Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus. Dans la mesure du possible, les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins. En effet, les atteintes chez les animaux domestiques peuvent être extrêmement graves voire fatales. Sur le domaine public, il est recommandé d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio, et quelques fois des cèdres.

En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peut durer jusque fin mars.

# DE LA MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES

# INFORMATION S L L Z <u>`</u> ī LETTRE MENSUELLE <u>ا</u> N ഗ MAR

# **ASSOCIATIONS**

THÉÂTRE DE POCHE / JOLI COLLECTIF - Bien que les représentations publiques prévues au mois de mars ne peuvent avoir lieu, l'équipe du TdP ainsi que les équipes artistiques s'activent pour un futur meilleur!

Frédérique Mingant ainsi que Sofia Teillet, qui auraient dû vous présenter leur spectacle dans les prochaines semaines, travailleront aux périodes prévues mais de façon imprévue, autrement dit : à la création d'un prochain spectacle ou sur un nouveau projet, en compagnonnage avec d'autres artistes.

Le TdP sera également occupé par des artistes « imprévus », dans le cadre du « laboratoire éphémère ». Ces artistes s'installeront à Hédé-Bazouges pour répéter, reprendre un spectacle, tenter une nouvelle idée, installer leur bureau dans le hall, assister aux répétitions d'une compagnie amie, bref se côtoyer (tout en appliquant les règles sanitaires).

Enfin, en mars toujours, de nombreux-ses artistes travaillent, plus ou moins comme prévu, en lien avec les publics scolaires : Enora Boëlle avec une classe de CP-CE1 de l'école Les Petits Capellos (La Chapelle aux Filtzméens), Jean Le Peltier avec une classe de terminale du lycée Bel Air (Tinténiac) et Sofia Teillet avec une classe de secondes du lycée Bel Air (Tinténiac).

Le 3ème numéro de l'Inhabituel est en cours

d'impression à l'heure où nous rédigeons ces lignes et sera bientôt dans vos boites aux lettres, ou à votre disposition à la mairie. Vous y retrouverez + d'infos sur nos activités du moment.

ASSOCIATION LES DAUPHINS - Le Président des Dauphins remercie ses adhérents d'avoir répondu favorablement à l'appel des cotisations pour 2021 ainsi que les 10% de nouveaux cotisants. Grâce à votre générosité, nous continuerons à apporter notre soutien aux résidents de l'ehpad poar nos actions et en espérant reprendre nos activités festives quand les contraintes sanitaires le permettront. Tous les habitants de Hédé-Bazouges qui souhaitent soutenir notre association peuvent le faire avec une cotisation de 8€ (personne seule), 12€ (couple), à l'ordre de l'association Les Dauphins à remettre dans l'une des boîtes aux lettres suivantes : Marcel BOHUON, 19 rue des Forges, 06.46.14.72.63; Jean-Claude COURTIN, 20 bis rue du Chemin Horain.

STAGE CONCEVOIR ET AMENAGER UN TERRAIN EN **PERMACULTURE -** Animé par Florence Goullev. d'Herbarius. Dimanche Créatrice 9h30-/17h30 au bourg de Bazouges-sous-Hédé: Les bases de la permaculture, · Observation de son jardin et vue d'ensemble de son projet, Construire un projet dans le temps. Tarif : 90 € (150 pour un couple) inclut une entrée pour visiter les jardins Herbarius. Une soupe et des tisanes du jardin seront servies. Contact - Florence Leroy 06.62.09.39.26

# **INFOS PRATIQUES**

### **BIBLIOTHÈQUE**

Horaires couvre-feu : Mercredi de 14h30 à 17h30 / Samedi de 10h30 à 12h30 / 1er dimanche du mois de 11h00 à 12h00.

Prochain dimanche d'ouverture : Dimanche 7 Mars Exposition ludique : Les 4 saisons au potager jusqu'au 24/3 ; venez profiter et/ou alimenter de notre Grainothèque!

RDV P'tite Ludo: Mercredi 3 Mars de 16h à 17h30. Exposition Fêt'Arts du 27/3 au 28/4 Renseignements: biblio@hede-bazouges.fr

### **PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE**

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

- M. SAVIN Technicien des Bâtiments de France Jeudi 25 mars de 09h30 à 11h15.
- Mr Louis JOUAN Conciliateur de justice,

Le mardi 23 mars de 09h00 à 12h00.

- Maître SOLIGNAC - Avocate

Le mardi 30 mars de 10h00 à 12h00.

- ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02.90.02.77.00. -BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mercredi de 15h30 à 18h - le samedi de 10h30 à 12h30 et le 1er dimanche du mois.

### **CENTRE DE CONSULTATION**

Centre de consultation covid-19 - espace sportif communautaire de Tinténiac. Pas de rdv avant COMBOURG avis préalable de votre médecin. Composez le 15 uniquement si les symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires et signes d'étouffement).

### **VIOLENCES CONJUGALES** / FAMILIALES Deux

numéros d'urgence : 3919 et 17.

Numéro d'urgence enfants maltraités: 119

### **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**

25 services pour vous accompagner : ADIL, ACTIF, RELAIS LA POSTE -Mission locale, Point Information Jeunesse, CAF, RPAM, CPAM, Espace Info Energie, Ageclic, etc.

Contact: 02.23.16.4545 maison-des-

services@bretagneroma ntique.fr

3 rue de la Mairie 35270

ANIM'6 - Centre de Loisirs pour les enfants Bazouges

ados. Contact : Linda tous les jeudis et TRI lanvier au 02.99.23.00.59. Inscription sur le site -

www.anim6.fr

# VAL D'ILLE DINGÉ HÉDÉ

Multisports pour ado sur CORRESPONDANT communes les territoire. Site: http://www.osvidh.fr

**Epicerie PROXI** 14 rue Jean Boucher Fermé le lundi 9h-12h30/15h-19h

Contact : 02 99 45 46 32

### MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé / **MARCHÉ BIO** 

tous les ieudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à

# et animations pour les ORDURES MENAGERES

SÉLECTIF les jeudis 11 et 25 mars 2021.

### DÉCHETTERIE

Lundi : 14h-17h ; du mardi au OFFICE DES SPORTS samedi: 9h-12h/14h-17h.

# du LOCAL OUEST-FRANCE

Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr